

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Gumout ProFilm</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Synonymes</b>	29217
<b>Utilisation recommandée</b>	Soin de voiture
<b>Restrictions conseillées</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Fabricant</b>	
<b>Nom de la société</b>	ITW Permatex Canada
<b>Adresse</b>	35 Brownridge Road, Unit 1 Halton Hills, ON L7G 0C6 Canada
<b>Téléphone</b>	1-905-693-8900
<b>Courriel</b>	Pas disponible.
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	1-877-504-9352
<b>Fournisseur</b>	Voir ci-dessus

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Aérosols inflammables	Catégorie 1
	Gaz sous pression	Gaz liquéfié
<b>Dangers pour la santé</b>	Danger par aspiration	Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement** Danger

**Mention de danger** Aérosol extrêmement inflammable.  
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Conseil de prudence

#### Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer.  
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité.  
Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

#### Intervention

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. NE PAS faire vomir.

#### Stockage

Garder sous clef.  
Protéger de lumière du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé.  
Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C /122 °F.

#### Élimination

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

**Autres dangers** Aucun à notre connaissance

**Renseignements supplémentaires** Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités		64742-54-7	72.7

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Propane		74-98-6	18.2
Butane		106-97-8	9.1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

#### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
<b>Peau</b>	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Yeux</b>	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Symptômes de patient de festin.
<b>Informations générales</b>	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Tenir hors de la portée des enfants.

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Pas disponible.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	En cas d'incendie: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Retirer les sources d'ignition. Bien que les risques de déversement ou de fuite d'importance soient peu probables avec un aérosol, si cela arrive, absorber le liquide répandu au moyen d'une substance absorbante ininflammable telle que sable, vermiculite.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Porter un équipement de protection individuel approprié. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les brouillards. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver soigneusement après la manipulation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Garder sous clef.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Butane (CAS 106-97-8)	LECT	1000 ppm	
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités (CAS 64742-54-7)	MPT	5 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	MPT	1000 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	MPT	1000 ppm

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	LECT	750 ppm
	MPT	600 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	MPT	1000 ppm

#### Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Butane (CAS 106-97-8)	LECT	1000 ppm	
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités (CAS 64742-54-7)	MPT	5 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.

#### Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	MPT	800 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	MPT	1000 ppm

#### Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	MPT	1900 mg/m <sup>3</sup>
		800 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	MPT	1800 mg/m <sup>3</sup>
		1000 ppm

**Valeurs biologiques limites** Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Contrôles d'ingénierie appropriés** Assurer une ventilation adéquate.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux** Normalement non nécessaire si utilisé conformément au mode d'emploi. Verres de sûreté si le contact d'oeil est possible.

<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Normalement non nécessaire si utilisé conformément au mode d'emploi. S'il y a contact constant avec la peau, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc.
<b>Autre</b>	Conformément aux directives de votre employeur.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
<b>Dangers thermiques</b>	Sans objet.
<b>Considérations sur l'hygiène générale</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

---

<b>Aspect</b>	Opaque
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Aérosol Gaz liquéfié.
<b>Couleur</b>	Havane
<b>Odeur</b>	Terre
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	Pas disponible.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Pas disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	> 37.78 °C (> 100 °F)
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible.
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité relative</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (Eau)</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Dangers d'explosion</b>	Non explosif.
<b>Thermodilatabilité</b>	>= 24 dans
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.
<b>Densité</b>	0.985 - 0.995 g/ml

---

## 10. Stabilité et réactivité

---

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport. Les contenants de type aérosol devient instable à températures dépassant 49°C (120.2°F).
-------------------	--

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	La chaleur, flammes nues, décharge statique, étincelles et d'autres sources d'allumage. Ne mélangez pas aux matériaux incompatibles.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides. Oxydants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Peau</b>	Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu.
<b>Yeux</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
<b>Ingestion</b>	La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
Butane (CAS 106-97-8)		
<b>Aigu</b>		
<i>Inhalation</i>		
CL50	rat	276000 ppm, 4 heures 658 mg/l/4h
	souris	680 mg/L, 2 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Pas disponible	
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités (CAS 64742-54-7)		
<b>Aigu</b>		
<i>Dermique</i>		
DL50	lapin	> 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	rat	5000 mg/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
<b>Aigu</b>		
<i>Inhalation</i>		
CL50	rat	> 1442.8 mg/L, 15 minutes
<i>Orale</i>		
DL50	Pas disponible	
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.	
<b>Minutes d'exposition</b>	Pas disponible.	
<b>Indice d'érythème</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème</b>	Pas disponible.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Peut causer une irritation.	
<b>Valeur de l'opacité de la cornée</b>	Pas disponible.	

<b>Valeur de la lésion de l'iris</b>	Pas disponible.
<b>Valeur des rougeurs de la conjonctive</b>	Pas disponible.
<b>Valeur d'un œdème de la conjonctive</b>	Pas disponible.
<b>Jours de récupération</b>	Pas disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	N'est pas un sensibilisant respiratoire.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non classé.
<b>Cancérogénicité</b>	Voir ci-dessous.
<b>Carcinogènes selon l'ACGIH</b>	
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités (CAS 64742-54-7)	A2 Probablement cancérogène pour l'homme.
	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
<b>Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité</b>	
Huile minérale, EXCLUDING METAL WORKING FLUIDS, POORLY AND MILDLY REFINED (CAS 64742-54-7)	Probablement cancérogène pour l'homme.
HUILE MINÉRALE, EXCLUANT LES FLUIDES DE TRAITEMENT DES MÉTAUX, FRACTION INHALABLE, PURE, HAUTEMENT ET SÉVÈREMENT RAFINÉE (CAS 64742-54-7)	Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.
<b>Danger par aspiration</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>Effets chroniques</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Autres informations</b>	Pas disponible.

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Voir ci-dessous		
<b>Données écotoxicologiques</b>			
<b>Composants</b>		<b>Espèce</b>	<b>Résultats d'épreuves</b>
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités (CAS 64742-54-7)			
Crustacés	CE50	Daphnie	1001, 48 heures
Poisson	CL50	Poisson	5001, 96 heures
<b>Persistence et dégradabilité</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
<b>Potentiel bioaccumulatif</b>			
<b>Mobilité dans le sol</b>	Pas de données disponibles.		
<b>Mobilité générale</b>	Pas disponible.		
<b>Autres effets adverses</b>	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.		

## 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Éliminer le contenu/les contenants selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

**Emballages contaminés**

Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

## 14. Informations relatives au transport

---

**Général**

Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.

**Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)****Requêtes fondamentales pour le transport:**

**Numéro UN** UN1950  
**Appellation réglementaire adéquate** Aérosols, inflammables  
**Classe de danger** 2.1  
**Dispositions particulières** 80, 107  
**Exceptions liées au conditionnement** < 1L - Limited Quantity

**TMD**


---

## 15. Informations sur la réglementation

---

**Règlements fédéraux canadiens**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

**Substances de la LIS Challenge Canada : Matière répertoriée**

Butane (CAS 106-97-8) Listé

**COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'identification**

Butane (CAS 106-97-8) 1 TONNES  
 Propane (CAS 74-98-6) 1 TONNES

**Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**

Non inscrit.

**Gaz à effet de serre**

Non inscrit.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

**Situation SIMDUT**

Contrôlé

**État des stocks**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

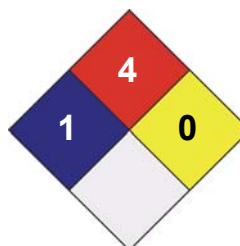
---

## 16. Autres informations

---

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	4
Danger physique	0
Protection individuelle	X

**Date de publication**

08-Juin-2016

<b>Date de la révision</b>	08-Juin-2016
<b>Version n°</b>	01
<b>Autres informations</b>	Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.
<b>Clause d'exonération de responsabilité</b>	L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.
<b>Préparé par</b>	Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021

